



Prorio injoignable pour récupérer ma caution

Par **CHOUFFAI**, le **11/05/2009** à **10:58**

Bonjour,

Après avoir quitté mon ancien logement. J'attends toujours mon chèque de caution. J'ai envoyé une lettre à ex-proprio en recommandé mais j'ai reçu un accusé qu'il n'a jamais été la récupérer ?.

Comment est ce que je peux faire pour l'obliger à me rendre ma caution ? Dois-je écrire aux services de la préfecture de Lyon ? L'attaquer en justice ?

Merci pour vos conseils.